

au Sénégal le 20 Février 1752.



Messieurs

J'ai appris avec peine non seulement par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, mais même par M^r La Brûle que la caisse de plantes qui vous étoit destinée a participé au submergement général de la cargaison du V^{au} La Valeur. Soit quelle ait été perdue sous les eaux, soit qu'elle en ait été tirée et qu'elle soit parvenue jusqu'à vous, je pense que l'humidité dont elle aura été intimement pénétrée et la corruption qui s'en sera suivie, vous aura privé du plaisir de reconnoître et de profiter de tout ce qui y étoit contenu. Cette perte vous a été très sensible et ne me l'est pas moins comme vous le devez croire. Mais ce malheur est du nombre de ceux qu'il est aisé de réparer sinon en entier du moins en partie, et il ne tiendra pas à moi que le contenu de cette caisse ne soit remplacé par des recherches réitérées, malgré les nouveaux embarras et les perplexités dans lesquelles je me trouve engagé.

Le retour de M^r De la Brûle m'a fait d'autant plus de plaisir que je pensois qu'il me procureroit celui de recevoir de vos nouvelles par le V^{au} qui l'a transporté ici; mais le bâtiment qui l'a suivi de près m'a heureusement tiré de l'inquiétude où j'étois à cet égard, lorsque j'ai reçu votre lettre. Elle m'assure de l'amitié de M^r De la Brûle et de celle de M. Masse qui m'en donne journellement des preuves, et à laquelle je tâche de répondre en toutes occasions.

Son amitié me flatte d'autant plus qu'elle se trouve en un homme qui se distingue par un mérite infini et par mille bonnes qualités que ve vous lui connoisséz.

Votre lettre, Messieurs, me pénètre de reconnoissance à l'égard des peines et des soins qu'elle me fait connoître que vous vous êtes bien voulu donner pour faire approuver mes demandes à la Comp^g, mais en même temps son silence m'apprend que les sollicitations dans laquelle je vous ai engagé n'ont point eu le succès que vous en aviez espéré. J'ai bien des excuses à vous faire, et je ne sçauris trop vous marquer la douleur où je suis de vous avoir fait entreprendre des demandes qui vous ont entraîné dans des démarches aussi ennuyeuses qu'inutiles. Je pensois que vous vous en tiendriez à de simples tentatives, comme je vous en avois prié, mais l'amitié vous a fait réitérer vos sollicitations malgré les difficultés que vous avez reconnu qu'il y avoit d'obtenir quelque faveur de la Comp^g surtout dans ce pays qui lui est déjà très à charge et qui la constitue en des dépenses considérables. Cessez donc je vous en conjure par l'amitié dont vous m'honoréz, et par celle dont je puis être capable, de vous engager dans une suite de sollicitations réitérées qui peuvent vous distraire de vos affaires particulières. Les difficultés que vous trouvez tant de la part de la Comp^g à laquelle cette concession est à charge, que celles qui naissent de la part des chefs qui commandent ici, comme je vous le détaillerai ci-après, étant des obstacles insurmontables et desquels on ne peut lever l'un sans que l'on se trouve barré par l'autre, je pense qu'il y auroit de l'im-

prudence de ma part de vouloir poursuivre plus longtemps les demandes en question. Je suis d'autant plus convaincu de l'inutilité de mes demandes, que celles que j'ai fait à M^r la Brûe dans un mémoire dont vous vous êtes chargé, m'ont été refusées comme je vous le ferai voir article par article; en marquant d'une croix ceux qui m'ont été refusés.

L'article 1^{er} a été refusé tant pour le canot que pour le bateau, comme engageant la Comp^e à des dépenses inutiles, et M^r la Brûe m'a dit à cet égard que si la Comp^e donnoit des ordres pr. que l'on destinât un bateau et un canot avec leur équipage expressément pr. mon service, il y souscrirait, mais qu'il ne le feroit point de son chef, pour ne pas s'exposer à en avoir des reproches: or comme il paroît que la Comp^e n'a pas voulu entendre cet article qui est un des plus essentiels de ceux dont vous vous êtes chargé pr. moi envers elle, je pense qu'il est et seroit inutile de recommencer.

L'article 4 n'est que le résultat des articles 1, 2 et 3 qui contiennent les facilités nécessaires pour faire les voyages des environs du Sénégal: or comme il est à présumer que le Directeur du Sénégal qui m'accorderoit ou de sa propre autorité ou de celle de la Comp^e les articles 1, 2 et 3 seroit porté à m'accorder à mes demandes les autres facilités que je jugerois nécessaires à mes recherches (facilités dont le détail seroit trop long et que le besoin seul peut désigner en son temps); et comme il n'est pas aussi certain que les Directeurs des autres Comptoirs qui ne sont pas instruits immédiatement des ordres de la Comp^e fussent aussi disposés à m'accorder ces facilités



que le Directeur du Sénégal, il auroit été nécessaire que celui-ci eût donné par écrit ses ordres par lesquels ces Directeurs particuliers fussent obligés de m'accorder ces facilités. C'est pour cette raison que j'ai joint cette remarque à l'article 4 qui a été refusée parce, dit-on, que sous prétexte de demander des commodités ayant rapport à mes recherches, je demanderois tout à souhait, que rien ne me manqueroit, que je partagerois ainsi le bonheur de la vie avec le Directeur dont je balancerois l'autorité; que la Comp^e avoit des preuves encore récentes des torts qu'avoit fait dans cette concession une pareille autorité accordée à gens non en place, et que quand bien même elle accorderoit cet article, il n'y souscriroit jamais.

Vous jugés par ce refus des articles les plus nécessaires pour l'aisance de mes recherches et par les difficultés qu'il y a d'obtenir les demandes que vous avez fait à la Comp^e qu'il est inutile de les poursuivre davantage, et que j'ai eu raison en conséquence de refuser les propositions que M^r la Brûe m'avoit fait dernièrement d'aller faire la découverte d'une des Isles du Bisseau, voyage auquel il sembloit que je donnerois volontiers mon consentement, et pour lequel j'aurois effectivement vaincu cette répugnance que j'ai pour la mer, si les demandes que vous avez fait à la Comp^e et celles que j'ai fait de mon côté à M^r la Brûe eussent eu le succès que nous en attendions. Mais ayant ainsi appris la desision de mon sort, et voyant qu'il n'y avoit à espérer de la Comp^e aucune des commodités que j'attendois d'elle et toutes reflexions faites, j'ai répondu à M^r La Brûe que je ne comptois pas faire le voyage du Bisseau, qu'il étoit inutile que je m'exposasse encore aux cruelles maladies de la Mer

pour aller donner des connoissances superficielles de la qualité du terrain etc. de l'Isle en question, surtout n'ayant point la facilité de pouvoir travailler à terre dans ce pays-là où les nègres sont si méchants que nous ne pouvons nous y fier, que nous traitons avec eux dans nos bâtimens en rade, et aux quels nous avons peine de laisser s'exposer quelques personnes qui vont leur porter les marchandises dont nous convenons avec eux pour la traite de leurs captifs etc.

M^r La Brûle m'engagea à faire ce voyage en me représentant qu'il n'y avoit que moi ici qui fût en état de donner ces connoissances; que cela me feroit honneur vis à vis de la Comp^e; que ce voyage étoit court, cette Isle n'étant éloignée du Sénégal que de 150 lieues; que l'on prendroit avec les nègres toutes les sûretés convenables pour que je ne fusse point exposé; que l'ancien employé qui seroit envoyé avec son bâtiment pour la traite annuelle des Noirs feroit les accommodemens nécessaires avec eux, et que pour lors disposant du bateau que je monterois, je pourrois descendre avec pleine confiance et liberté sur cette Isle pour reconnoître la qualité de son terrain, de ses productions etc. Enfin qu'après y avoir resté le temps que je jugerois nécessaire pour lui en rapporter ces connoissances, je reviendrois au Sénégal. A cela je lui répondis qu'à la vérité ces connoissances étoient de mon ressort, et que je me rendrois volontiers à ses propositions si ce voyage pouvoit m'assurer la jouissance du temps nécessaire pour y faire non seulement des observations aussi générales que celles que le cas présent exigeoit, et qui ne regardent que l'histoire des voyageurs ordinaires, mais encore les observations particulières qui sont mon principal objet; mais que la chose n'étant



point praticable dans cet endroit où nous n'avons aucun établissement, et où nous ne commerçons que pied en l'air, et que n'étant point en état de faire ce voyage une ou même plusieurs fois au cas qu'on y fît par la suite quelque établissement fixe, il seroit assez inutile et même imprudent à moi de r'ouvrir cette plage encore saignante dont la Mer m'avoit marqué dans le voyage de Gambie qui est une fois moins éloignée que cet endroit. Ce refus de ma part lui fût assez sensible, et il me demanda ce que je prétendois faire ici puisque je ne voulois point faire le voyage qu'il me proposoit. Je lui répondis que si la Comp^e ou lui, vouloit m'accorder le batteau et autres articles du mémoire c'y joint j'irois bien volontiers au Bisseau lorsqu'il y auroit un établissement fixe, et en attendant à Gambie. à cela il m'objecta que l'établissement du Bisseau étoit un objet fort éloigné, que peut-être ne seroit-il pas fait dans 7 ou 8 ans, qu'il falloit se rendre maître de l'endroit, que cette expédition demandoit de la réflexion et du temps, que peut-être même elle n'auroit pas lieu; en second lieu qu'il étoit inutile que je pensasse à aller à Gambie parce que la décision des affaires actuellement en litige seroit en faveur des Anglois, que d'ailleurs ils nous empêchoient de remonter et parcourir la Riviere, que notre Comptoir étoit borné à une lieue, qu'encore il n'étoit pas bien certain qu'à cette distance du Comptoir il n'y eût rien à craindre de la part des nègres, et de plus que le Directeur étoit tellement harcelé par ceux-ci et par les Anglois, qu'il demandoit journellement qu'on relevât ce poste. Je lui répondis qu'en ce cas il ne falloit plus compter sur aucun voyage par mer pr. les Comptoirs du

Sud, et que mes demandes n'auroient lieu qu'à l'égard des voyages de la Riviere du Senegal. Il me dit là-dessus que depuis le temps que j'étois au Senegal je devois le connoître suffisamment et que j'étois actuellement inutile à la Comp^e. Je lui répondis qu'à la vérité ce temps auroit été plus que suffisant si j'avois eu les commodités nécessaires pour m'éloigner un peu de l'Isle du Senegal et aller faire mes recherches dans le haut de la riviere, mais que cet ouvrage étoit encore à faire, que peut-être l'Indigo dont j'envoie mon essai à la Comp^e et auquel il lui paroissoit que j'avois réussi engageroit la Comp^e à en faire des plantations aux environs du Senegal où il croît naturellement, et qu'on pourroit y cultiver aussi le Tabac, le Cotton et le Sucre, et y faire les plantations qu'elle projettoit pour le Bisseau. Il m'objecta que la Comp^e ne prétendoit plus essayer de tirer aucun avantage des environs du Senegal, que jamais elle n'y avoit réussi, et que nous ne réussirions jamais que dans les endroits où nous serions totalement les maitres comme on prétendoit le faire dans la suite aux Isles du Bisseau. Enfin je lui dis que puisqu'il n'y avoit pas moyen d'obtenir les facilités que je désirois il étoit inutile que je restasse plus longtemps dans ce pays à perdre mon temps, et à me ruiner la santé, et qu'en conséquence j'écrierois à la Comp^e en lui envoyant mon essai de l'Indigo qu'elle voulut agréer mon retour par l'annuel de l'année 1753 et je l'ai prié d'écrire conjointement avec moi la même chose à la Comp^e à quoi il a consenti. Notre entretien s'est terminé ainsi.

Après vous avoir ennuyé par le récit d'une si longue conversation, il est juste que je vous fasse part des reflexions qui m'ont déterminé

à fixer le temps de mon retour à un terme aussi prochain. Vous avez compris par ce récit que les établissements du Bisseau et de Gambie sont tous deux chancelants ou incertains; que nous avons perdu nos droits sur ce dernier, que le 1^{er} est encore très éloigné puisque peut être il ne sera point fait dans une huitaine d'années; que d'ailleurs la Comp^e compte se désister ou du moins ne fera aucun cas de l'établissement de la rivière du Sénégal, lorsque celui du Bisseau sera fait, parce que celui-ci fournissant suivant le projet (1) une quantité suffisante de Tabac, de Sucre, de Cotton et d'Indigo, mais particulièrement de Tabac pour pouvoir se passer des Anglois, la Comp^e n'aura en vue que la conservation de l'endroit qui rapportera ces revenus plus solides que les traites interrompues de la rivière du Sénégal qui lui est fort à charge. Le résultat de la combinaison de ces nouveaux arrangements m'a fourni les réflexions suivantes: 1°. que n'y ayant point d'établissement fixe dans le Sud de la concession il seroit de la dernière extravagance à moi d'attendre 7 ou 8 ans la réussite de l'entreprise en question, surtout n'étant pas certain que dans ce temps je puisse encore prétendre à jouir des avantages que je demande, et que d'ailleurs pendant un temps aussi long je m'exposerois à la perte du temps le plus précieux de ma jeunesse, et chose encore plus chère à celle de la vie. 2°. que n'ayant pour le présent d'autre endroit pr. faire mes observations tranquillement que l'Isle du Sénégal.

(1) N^o que ce voyage du Bisseau pr. la découverte d'une de ces isles est concerté non par la Comp^e qui n'en est point informée, mais seulement entre M. Silouet qui a en vue le projet dont je vous parle, et entre M. La Brûle sans qu'il ait été question de moi, en sorte que c'est M. La Brûle qui fera son rapport à M. Silouet sur ce qu'il aura appris de l'Isle en question. Il est à propos que vous gardiez le secret sur ce voyage et ce projet vis à vis de la Compagnie.



et que 18 mois suffisent pour y terminer le reste de mes recherches, ce terme expiré il étoit à propos de me retirer.

En conséquence de ces réflexions j'ai fixé en dernier ressort à ce temps à mon retour en France. Mon dessein étant de m'en retourner au plutôt je ne compte prendre aucun arrangement ni même faire bâtir la case que la Comp^e a dit de vive voix à M. La Brûle de m'accorder. Mon unique but actuellement est de moissonner promptement ce que j'avois réservé pour des temps plus favorables. Quoique je n'aye pas plus d'avantages et de facilités que cy-devant, je ne me décourage point, au contraire le temps court qui me sépare de vous me rend faciles les travaux les plus pénibles; enfin je vais renouveler cette ancienne activité qui depuis un an m'a laissé jouir d'un repos qui n'a pas peu contribué à me rétablir des maux que la mer m'a fait souffrir, dont je ressens et ressentirai peut-être toujours de temps en temps quelques attaques ainsi que des douleurs de poitrine qui me prennent assez souvent. L'idée du départ auquel je me suis déterminé me fait oublier ces maux et me fait éprouver d'agréables moments. Le plaisir que j'aurai de vous revoir avec mes parens et mes amis m'entousiasme infiniment. Je me sens libre dans l'esclavage, riche dans la misère, heureux dans les traverses, jouissant de la santé dans la maladie: enfin je ne puis vous exprimer la joie que je ressens d'avoir pu enfin m'arracher à ce malheureux pays auquel une vaine espérance m'attachoit; non celle d'un infortuné qui après un long exil a enfin la liberté de revoir sa chère Patrie, n'égale point la mienne.

L'Indigo que j'ai essayé suivant vos instructions a paru assez beau à M^r La Brûe. Je vous en envoie une petite montre dans la présente. J'en ai envoyé une pareille à la Comp^g dans la lettre que je lui écris et dont je vous envoie une copie, afin de vous instruire de mes démarches et de vous apprendre que je lui demande mon retour etc. comme la lecture vous en instruira.

J'ai reçu avec la connoissance des temps le livre de teinture de M. Hellet, dont la lecture m'a beaucoup instruit. je suis très satisfait du choix que vous en avez fait. j'ai toujours mille remerciemens à vous faire, Messieurs, de l'empressement avec lequel vous vous portez à chercher les occasions de m'être utile soit du côté de l'avancement, soit du côté des sciences. Il m'est seulement disgracieux de voir que l'idée que la Comp^g a de moi et de ma capacité ne répond pas aux démarches que l'amitié vous a fait entreprendre à mon sujet. Vous me plaignez sans doute, et avec raison, en voyant que la brigue et la faveur ont actuellement plus de pouvoir que les qualités personnelles. Nous sommes dans un temps où ce dernier prévaut difficilement sur la brigue. je ne perds cependant pas courage, et j'espère tout de votre amitié. Les traverses que j'ai éprouvées serviront peut-être à m'en faire faire mieux connoître le prix et à m'apprendre à éviter par la suite celles dans lesquelles pourroit me jeter un engagement mal concerté.

J'apprends avec plaisir la réussite de la plupart des Plantes dont vous avez reçu les graines, et dont j'aurois souhaité recevoir le catalogue par cette occasion. Il ne se trouve ici d'autre coquillage d'eau douce que les deux petites espèces de planorbes que je vous ai

envoyé anciennement sous le N°12.A et B. et une seule espèce de coquillage terrestre qui est un très gros limaçon assez rare au Cap vert, seul endroit où j'en ai vu.

Je vous laisse la liberté de communiquer à M. Linnaeus le caractère du Baobab; Je pense que cela ne peut m'être désavantageux ni tirer à aucune mauvaise conséquence: je vous prie même de vouloir bien assurer ce savant de l'estime infinie que j'ai pr. sa personne et ses ouvrages, et que la distance infinie qui me sépare de lui est la seule raison qui me dispense de lui communiquer moi-même tout ce qu'il pourroit désirer, mais que je me repose entièrement sur vous à cet égard. Pour ce qui est des autres genres etc. je vous prie de ne les point faire paroître, parce que je compte à mon retour après avoir fait en françois l'histoire naturelle des environs du Sénégal, donner en latin suivant le système de Linnaeus et dans la forme de son Flora Zeylanica, les observations faites en cet endroit, comme le système de cet auteur est assez généralement reçu, et que d'ailleurs je n'ai pas encore vu assez d'objets pour constater la bonté du mien, je compte donner le Flora Guinéenica suivant ses principes. Si je ne donne point ces 2 petits ouvrages, je puis du moins compter sur l'un des deux: ce sera le temps et l'occasion qui me décideront, et je m'en rapporte à vous à cet égard. Je ne me flatte point assez pour croire que j'eusse été en état de remplir les vûes que le Roi s'est proposé en envoyant M. Simon dans le Levant pr. les recherches de physique et d'histoire naturelle, mais j'aurois ambitionné un pareil voyage d'autant plus volontiers que le trajet de mer est assez court et que je me serois

trouvé dans la pays où est un de mes frères comme vous savez. Cependant les voyages de terre me conviendront toujours mieux que ceux qui exigeront des trajets de mer tels petits qu'ils soient.

Vous ne me dites rien de l'histoire naturelle de M. Buffon. Je suis actuellement occupé à faire la lecture des 3 premiers volumes que M. La Brûle a apporté ici. Ce livre qui est bien écrit, bien raisonné, et dont je n'ai encore lu que le premier volume me paroît bien hasardé tant dans l'exposition de son nouveau système sur la manière de traiter l'histoire naturelle qui fait son 1^{er} discours, que dans celui de la formation des Planètes. eté en l'emphase et l'énergie avec laquelle tout est dicté, je ne trouve dans ce 1^{er} Discours qu'un tissu de conjectures si peu fondées qu'il n'est qu'un observateur aussi superficiel que cet auteur qui puisse les exposer comme un système. à cela près le reste de son livre me paroît excellent mais trop superficiel et trop historique. à la lecture du titre de cet ouvrage on se promet quelque chose de plus approfondi que ce qu'il donne, et l'on compte trouver une longue suite de découvertes exposées à la file les unes des autres suivant leurs gradations et nuances pour me servir de ses termes. Mais en vérité convient-il de promettre ainsi ce que l'on sait ne pouvoir tenir? Vingt hommes pourroient-ils de bonne foi se promettre d'accomplir en cent années de vie le projet dont M. Buffon nous annonce l'exécution? Malgré les critiques bien débitées mais pour la plupart mal entendues de cet auteur sur les ouvrages de Linnæus, qui vraisemblablement compte y répondre dans dans le petit ouvrage qu'il médite, je ne doute point que la plus



saine partie des naturalistes ne rende à ce dernier la justice qui lui est due, sans cependant disconvenir de la réalité de quelques défauts essentiels que M. Buffon lui reproche avec assez de fondement. Faites moi le plaisir de me communiquer le succès qu'a eu cet ouvrage.

Quoique je sçache une façon de préparer le Tabac en corde, comme elle pourroit n'être pas des meilleures, je vous prie de m'envoyer par écrit la meilleure manière; vous me procurerez pas ce moyen l'agrément de faire voir à mon retour à la Comp^e par l'essai que j'en aurai fait, que je ne néglige aucun des points qui peuvent l'intéresser pour son commerce.

Il est assez inutile que vous m'envoyiez actuellement les graines de plantes et même les livres de jardinage que je vous ai dernièrement demandé. J'emploie tout le terrain de mon petit jardin à faire des élèves des plantes les plus rares que je destine à transporter avec moi pour le jardin royal. Ne pensez pas m'obliger et ne m'envoyant point un petit état tel que je vous l'ai demandé plusieurs fois, des arbrisseaux d'Amerique qui se trouvent ici et qui vous manquent. Je ne puis pas deviner celles qui sont dans ce cas. Je puis, par exemple vous fournir des Papayera; j'en ai élevé cette année une petite pépinière. Il ne me sera peut-être pas impossible de tirer de Gambie quelques Goyaviers, Bananiers et des Manihots. J'élève 4 petits annas de l'espèce la plus agréable à manger. j'ai environ 50 ananas de cette année qui ne porteront peut-être pas fruit avant mon départ. Le Farobie, espèce de Cassia, et plusieurs autres arbres de Gambie ont fort bien levés. Je compte meubler vos serres de toutes ces plantes

et de plusieurs autres que je recueillerai aux environs du Sénégal comme de l'arbre Thurifère N°15, du Kahower etc. je tâcherai de transporter aussi quelques animaux vivants. Faites moi savoir ceux que vous souhaiteriez.

Le chirurgien qui m'a remis votre lettre/^{est/} dans le dessein de remplir les engagements qu'il a pris avec vous, il est parti pour le Comptoir de Gorée. Je l'ai fort engagé à me faire part des connoissances qu'il acquerra sur les objets que vous lui avez recommandé, et à profiter des occasions qui se présenteront pour vous les communiquer par écrit. Je lui ai promis de mon côté de lui donner les éclaircissements qu'il dépendroit de moi, sur ses doutes au sujet des différents points d'histoire naturelle.

M. Le Monnier m'ayant totalement oublié et ne répondant à aucune de mes lettres, j'abandonne sa correspondance. Je vous remercie des soins que vous avez pris de faire remettre mes dernières lettres à ma c. mere. je vous en joins une autre à son adresse. Je l'instruis de ma résolution pour mon retour. Vous m'obligerez de lui faire part des raisons qui m'y ont déterminé.

Je met fin à la longueur de cette lettre en vous priant de faire mes civilités à tous vos amis et les miens; recevez celles de M. Masse. Il est dans le dessein de vous obliger, et de vous envoyer conjointement avec moi tout ce que lui procurera son ministère. Il joint ses embrassements aux miens.

Le temps qui me presse, m'empêche de vous demander vos conseils sur ce que je pourrai faire à mon retour à Paris. Je réserve cet

article pour une autre occasion. De quelque façon que les choses tournent je tâcherai de ne me point éloigner du Jardin du Roi pour suivre plus facilement mes observations, et même si par votre moyen il y avoit lieu d'y trouver quelque petit logement qui me mit à même de compléter le système que j'ai commencé, je me trouverois au comble de ma félicité. Mais ce temps est encore fort éloigné; en attendant il convient que je vous assure de la vive reconnoissance et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être Messieurs

Votre très humble et très obéissant
serviteur ADANSON

Copie de la lettre
écrite à la Comp^e
Du Sénégal
le 20 Février 1752.

Messieurs,

J'ai attendu jusqu'à ce jour à faire réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 3 avril 1751 au sujet d'un arbre qui teint en bleu, afin de pouvoir vous donner quelque connoissance particulière à cet égard. Comme cet arbre dont vous m'attribuez la connoissance ne se trouve ni aux environs du Sénégal, de Gorée et de Gambie où j'ai fait quelque séjour; mais seulement au pays de Riodénon situé au-de-là du Bisseau, et comme je n'ai pu faire par moi-même l'épreuve des qualités et propriétés de cette Plante qui est ici fort peu connue, je me suis informé des nègres qui ont été



dans cet endroit, qu'elles étoient ses vertus et si elle avoit la propriété de teindre en bleu. Suivant leur commun rapport cette plante n'a point cette prétendue faculté, mais seulement celle de donner à la teinture de l'Indigo une couleur plus foncée et même approchante du noir.

Comme j'ai jugé que cette couleur ne remplissoit pas vos vûes, et que le bleu étoit celle qui vous intéressoit le plus, j'ai fait l'épreuve de plusieurs espèces d'Indigo, qui croissent naturellement et qui sont fort communs aux environs du Sénégal. De 15 espèces différentes parmi lesquelles les unes m'ont donné un rouge brun ou de rouille, d'autres un jaune citron assez beau, mais un peu clair, il ne s'en trouvé qu'une qui m'ait donnée le véritable Indigo, et c'est précisément celle que les naturels du pays emploient pour la teinture de leurs pagnes. Peu de ces différentes plantes m'ont donné à la fin de mes opérations assez de fécule ou matière colorante, et la plus grande partie ne m'en ont donné aucune quelque soin que j'aye pris pour en avoir la quantité requise. Le véritable Indigo est le seul dont j'en ai tiré une quantité raisonnable. 20 pintes d'eau m'ont rendu environ une demie once de fécule, de la qualité de laquelle vous jugerez, Messieurs, par la montre que j'ai l'honneur de vous envoyer avec la présente. Il me paroît assez beau, comme cette épreuve que j'ai fait en petit pourroit n'avoir pas les mêmes avantages que celle qui seroit faite en grand, il est à présumer que l'opération faite de cette dernière façon auroit un succès plus heureux; d'ailleurs la qualité de cet Indigo est différente de celle de

l'Indigo des Isles de l'Amerique, et la plante en diffère aussi comme espèce. J'en envoie par cette même occasion une pareille montre à M^{rs} de Jussieu avec lesquels j'ai l'honneur d'être en correspondance de lettres au sujet de l'histoire naturelle du pays. C'est d'eux que je tiens la préparation de cette teinture. La comparaison que vous ferez de cet Indigo avec celui des Isles vous décidera mieux de la qualité que toutes les notions que je pourrois vous en donner. Il seroit bien flatteur pour moi d'avoir réussi et d'avoir pu vous marquer par cet essai mon zèle à remplir vos intentions et mon ardeur à vous servir. Il est d'autres essais de ce genre que j'ai fait, mais dont la réussite n'a point répondu à mes désirs et à mes travaux, et dont il est inutile de vous parler ici.

Ma seule ambition auroit été, Messieurs, d'avoir pu, en vous étant utile, remplir pendant les 3 années de séjour que vous m'aviés accordé dans ce pays l'objet que je m'étois proposé, et que vous avez bien voulu dernièrement favoriser de votre consentement, lequel objet étoit de compléter le traité d'histoire naturelle du Sénégal que j'avois commencé, et auquel il ne manquoit plus que d'ajouter les découvertes qu'il y auroit eu à faire dans les Comptoirs du Sud de la concession et celles du haut de la riviere du Sénégal; mais comme les établissemens du Sud sont assez chancelants et sujets à des troubles qui ne permettent point la sureté des voyages et encore moins l'accès et la tranquillité des endroits où sont les objets de recherches, que d'ailleurs le Conseil supérieur du Sénégal n'est point dans la disposition de me fournir au besoin un batteau, un canot et autres facilités nécessaires pour faire mes recherches sur la riviere du

Senégal qui est assez pacifiée, et qu'étant ainsi dépourvu de tous ces secours un plus long séjour me feroit perdre un temps très précieux à l'age où je suis; j'ai cru ne pouvoir trouver d'occasion plus favorable que celle-ci pour vous témoigner le regrêt avec lequel je me vois obligé d'abandonner un pays dont la connoissance parfaite auroit pu m'assurer la satisfaction de me faire honneur et celle de vous procurer quelque objet utile de commerce. Toutes ces réflexions joint à cela l'intempérie d'un air malsain, et les incommodités dont la mer, qui m'est des plus contraire, m'a vivement marqué, m'obligent à vous demander Messieurs votre agrément pour mon retour en France, non par l'annuel de cette année 1752 à cause des observations physiques auxquelles je me suis engagé pour le cours de cette année sur l'Isle du Senégal, mais par l'annuel de l'Année 1753; et pr. cet effet je vous supplierai, Messieurs, de vouloir bien pourvoir à ce que dans le temps il me soit réservé une chambre dans le Vaisseau qui me transportera en France, et à ce que j'aye la liberté de jouir du privilège que vous m'avez accordé de faire passer avec moi les caisses de plantes qui sont destinées pour le jardin royal.

J'attends cette faveur de votre bienveillance ordinaire, Messieurs, et j'ai l'honneur d'être avec un dévouement entier et sincère et avec le plus profond respect

V t h

Copie du Mémoire
présenté à M^r La Brue
le 15 Février 1752.

Mémoire instructif des facilités que je pense m'ê^{tre} nécessaires pour continuer et augmenter le nombre de mes recherches au sujet de l'histoire naturelle de la concession du Sénégal.

La nombreuse collection d'animaux quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, de plantes etc. qui font l'objet de mes recherches, devenant si considérable que le logement étroit où je suis borné ne peut suffir à les contenir, et à leur donner les préparations convenables pour les conserver; la quantité même excitant une odeur mal-saine tant pour moi que pour mes voisins, mais encore une humidité putréfiante qui occasionne la corruption de plusieurs pièces rares et désirées en Europe; je pense qu'une petite case de chaux située au bout du jardin que j'occupe, et divisée en 3 petites pièces, seroit d'une nécessité indispensable pour conserver au sec, et préparer ces sortes de productions comme il convient, et pour faire plusieurs autres manipulations particulières qui veulent être faites en grand.

Comme les collections de ces différentes sortes de productions ne peuvent se faire sans que je les aille rechercher soit au continent qui est de l'autre côté de l'Isle du Sénégal, soit dans les Comptoirs qui dépendent de cet endroit; je vais exposer en raccourci les aisances par le moyen desquelles je pourrois faire ces recherches.

1°. Pour les voyages journaliers des environs du Sénégal un Canot⁺ et une Pirogue; et pour les voyages de plusieurs jours tels que ceux qu'il y auroit à faire dans la rivière à 4 ou 8 lieues et même au-delà de l'Isle du Sénégal un Batteau⁺ expédié pour cet effet.

2°. Parmi les gens qui composeroient l'Equipage du Canot, de la

Pirogue et du Batteau, il seroit à propos qu'il y en eût 3 dont un maître de langue et les 2 autres cubalots fussent destinés à mon service.

3°. Il seroit nécessaire que M^{rs} les gardes-magasins des vivres et des marchandises eussent chacun un petit état de la quantité et qualité des marchandises et vivres qu'ils auroient à me fournir pour rafraichissemens et nourriture, ainsi que pour celle de mes 3 nègres; lesquelles marchandises et vivres seroient fixées à tant pour les voyages d'un jour, au double pour les voyages de 2 jours et ainsi de suite.

4°. A l'égard des voyages que j'entreprendrois aux autres Comptoirs de la concession, soit à Gorée, soit au Bisseau, soit à Gambie; il conviendrait non seulement que l'on m'accordât ce qui est énoncé dans les articles 1.2. et 3. de ce Mémoire, mais encore/le Commandant en chef de chacun de ces Comptoirs ou autre tenant la place, eut par écrit vos ordres détaillés, par lesquels il fût tenu de m'accorder à mes demandes toutes les facilités que je jugerois nécessaires à mes recherches.

5°. Il seroit à propos que, non seulement le maître du Batteau, tant matelots blancs que mulâtres ou nègres qui seroient chargés de me transporter aux lieux de mes recherches, mais même les Capitaines, si le cas se rencontroit, fussent obligés ainsi que leur Equipage de m'obéir et me descendre à terre et me conduire où et quand je le jugerois le plus nécessaire.

Vous avez sans doute entendu parler d'un grand chimiste nommé Pélays qui envoyé ici il y a 20 ans par la Comp.^e pr. l'exploitation des mines d'or de Galam, et qui fût assassiné par des nègres appostés par la jalousie des employés. Cet homme aus si sçavant que son sort a été malheureux a laissé après sa mort un grand nombre d'ouvrages assez suivis sur la pratique de la chymie, où les opérations sont très bien détaillées. Ces ouvrages m'ont été prêtés; la lecture m'a appris qu'il y avoit bien des découvertes nouvelles. je tacherai de sauver ce recueil des mains barbares qui les possèdent, et de vous les communiquer. Si vous le jugez bon le public vous aura l'obligation de l'avoir tiré de l'obscurité, et à moi celle de l'avoir sauvé de la destruction qui le menaçoit. Parmi ces papiers j'ai trouvé plusieurs mémoires dans lesquels cet homme de probité instruisoit la Comp.^e de ce qui se passoit ici, et par lesquels j'ai appris que l'esprit de parti qui règne aujourd'hui ici est le même que celui qui y régnoit autrefois.

Postscript.

A l'égard de ce que je vous ai marqué dans le Postscript de ma dernière lettre, les choses vont de mal en pis. Mes occupations commencent à devenir plus rares que cy devant, faute des complaisances et des égards que je devrois attendre de M^r De St. Jean nôtre directeur. Dans quelques conversations particulières que j'ai eu avec lui, comme je lui témoignois avoir quelque mécontentement des mauvaises façons des uns et des autres, il me répondit que tant que la Compagnie ne donneroit point d'ordre pour que l'on me procurât les commodités nécessaires à mes recherches, les choses n'iroient pas autrement; mais qu'aussitôt qu'il arriveroit des ordres de la Compagnie pour qu'on me regardât en qualité de Naturaliste, et qu'on m'accordât tout ce que requierent les fonctions de cet Etat, pour lors les choses changeroient de face, et que chacun se préteroit à me rendre service. Vous n'ignorez pas que si cependant tel étoit son bon plaisir, il le pourroit faire sans attendre aucun ordre de la Compagnie pour cet effet. Il m'a fait part dernièrement (non sans une grande indifférence) de quelques mots que M^r De la Brûle et un autre employé lui ont écrit, en termes pompeux et magnifiques, sur les éloges que vous aviez fait de moi chez M^r David, éloges qui leur avoient causé un grand étonnement, disoient-ils, attendu que l'on en décideoit autrement ici. J'aurois dû m'attendre que ces éloges feroient quelque impression sur M^r De St. Jean, et le disposeroient un peu mieux à mon égard, mais ses oreilles seules en sont frappées sans que son coeur y ait aucune participation. J'ai encore appris de lui que dans le voyage que je vous ai écrit avoir fait à Gambie, l'on n'attendoit



que le moment favorable pour se défaire de moi; et dicebant, Tolle, Tolle, crucifige eum. jugez par ce seul trait du bien que l'on me veut ici. il faut vous dire que la cause de ces maux est 1°. l'envie et la jalousie qui règne dans tous les esprits de voir que mes occupations n'ont point pour but le service de la Compagnie. En second lieu le libertinage excessif, au quel est opposée ma conduite réglée, qui au lieu de me faire aimer m'attire une haine mortelle; enfin l'ignorance crasse combattue par la vérité, qui au lieu de me faire estimer, (estime cependant qui m'est bien indifférente dans ce pays) m'attire un mépris souverain. Il est si vrai que ce ne sont que ces trois seules raisons qui disposent ainsi les esprits, que si l'on supposoit que la Compagnie m'accordât les titres que je demande, si l'on supposoit encore que je fus aussi libertin et aussi ignorant qu'un chacun d'eux, non seulement j'en serois aimé et estimé, mais même adoré encore plus que je n'en suis méprisé. Mais mes sentimens ne sont pas d'acheter à ce prix une aussi vile estime. Dieu veuille lever le bandeau qui ferme leurs yeux, et nous envoyer quelqu'Astre dont les influences nous soient plus favorables.
